

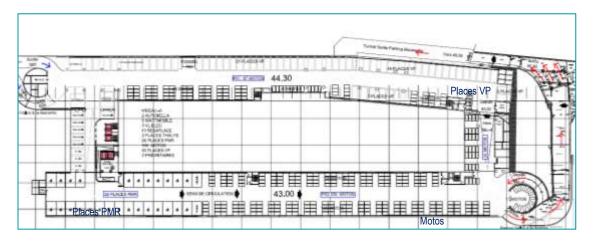


PROJET DE REAMENAGEMENT DU PARC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN DE

LA GARE DU NORD

L'étude de faisabilité relative au réaménagement du parc de stationnement souterrain de la gare du Nord a porté sur un projet conçu pour

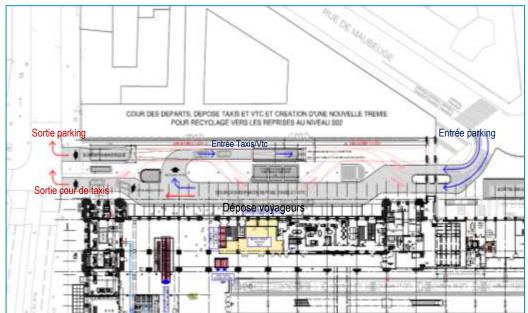
- o Assurer la dépose minute des VP (véhicules particuliers) en sous-sol
- o Accueillir le stationnement des motos au niveau -3
- o Organiser la reprise des taxis/VTC au niveau -2
- Organiser la dépose des taxis/VTC au droit de la cour des taxis



Niveau sous-sol (-3):

- environ **300 motos** (150 présents aujourd'hui dans le parking et 150 sur le parvis)
- places PMR (aujourd'hui au niveau -2), accessibles par des nouvelles rampes et de nouveaux ascenseurs directement connectés à la Gare.

Niveau sous-sol (-2): Ce niveau est reservés aux taxis et Vtc, qui rentrent dans le parking à travers la nouvelle rampe crée dans la cour des taxis, passent ensuite par des aires de stockage, avant de charger les voyageurs en correspondance des quais de prise en charge, pour sortir enfin à travers la nouvelle rampe crée dans la cour des taxis.



SNCF Gares & Connexions - Programme Gare du Nord 2024





Niveau cour de taxis:

Les taxis Vtc qui rentrent dans la cour de taxis ont le choix :soit de descendre au sous dans le parking, soit de deposer les voyageurs et sortir directement sur la voirie.

Les exigences reglementaires de Securité Incendie sont prises en charge par le projet (voie pompiers en pointillé rouge). A noter l'étude de nouvellles circulations pour améliorer l'accessibilité du parking depuis la Gare.

